

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement :
31/12/20	31/12/20	2020_5114
	1. Intitulé du projet	
Entrepôt logistique sur la commune de CO		
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des)	pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	CONCERTO DEVELOPPEMENT	
Nom, prénom et qualité de la personne	TRUCHOT Olivier	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 4 2 1 1 5 6 0	1 9 Forme juridique	Société par actions simplifiée
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire	n°1
	u des estile et està une emperat à l'estè de D. 16	20. O divisionale de l'ambient autorité
	u des seuils et critères annexé à l'article R. 12 limensionnement correspondant du projet	22-2 du code de l'environnement et
	Caractéristiques du projet au regard des	s seuils et critères de la catégorie
	(Préciser les éventuelles rubriques issues d'au	utres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
39°	Projet d'entrepôt logistique sur une parcelle ac	
1°b	prévoit une division parcellaire, un déboiseme la construction du nouvel entrepôt (2 cellules o	
	bureaux, locaux techniques, local de charge et	
	de 18 809 m <sup>2</sup> .	rocal sprinker, representant une sai
	Rubriques ICPE (E): 1510-2, 1511-2, 1530-2, 153	
	Rubriques (D): 1185-2a, 2910.A-2, 2925, 4320-2	2, 4321-2, 4330, 4331-3 et 4734-2b.
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formul	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du	ı formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les évente		
	M (62112), sections H (pour la parcelle n°182) e	t I (pour la parcelle n°1). La zone
d'implantation est composée actuellemen	t de secteurs en friches et d'espaces boisés.	
	gés les projets suivants, avec division parcellair	
	Sud de la parcelle - Objet de la demande d'exa	
	de 18 809 m² (Surface de plancher) ainsi que les	
	Ce bâtiment sera composé de trois cellules de produits dangereux. Un local de charge, des loc	
	(559m²) sont prévus. En extérieur : un accès au	

2- Sur 1,7 ha, un futur projet (Phase 2 - Nord de la parcelle) concerne une future zone d'activités non dédiée à la logistique. Elle

VL/PL, un bassin de confinement (eaux incendie) et un bassin d'infiltration (EP).

ne rentre pas dans le présent cas par cas et fera l'objet d'un permis de construire ultérieurement.

# **4.2 Objectifs du projet**Le terrain est situé sur une ancienne sucrerie. L'activité future de l'entrepôt logistique est donc localisée dans une ancienne zone

Le terrain est situé sur une ancienne sucrerie. L'activité future de l'entrepôt logistique est donc localisée dans une ancienne zone d'activité. D'après le PLU et son zonage, ce projet s'inscrit dans une zone autorisée à l'activité industrielle et ICPE. De plus, les activités projetées seront génératrices d'emplois.

Le site est éloigné de zone Natura 2000 mais en limite d'une ZNIEFF I "Bassins de Brebières et bois du Grand Marais". Néanmoins, une étude faune-flore-habitats-zones humides a été réalisée le 14/01/2020 par Auddicé et a déterminé que les habitats du site d'étude ne sont pas favorables à l'accueil des espèces ayant justifié la désignation de la ZNIEFF. De même, ce rapport conclut sur le caractère non zone humide au droit du site.

Un attention sera portée sur l'intégration paysagère du projet vis-à-vis de son environnement. Une surface non constructible est par ailleurs présente sur les parties Est et Sud du site (44 996 m²).

### 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux de création du nouvel entrepôt nécessiteront une préparation du terrain, avec notamment les opérations suivantes : déboisement sur partie (37 434 m²), arrachage et maintient de certains végétaux, décapage de la terre végétale, terrassement du fond de forme (opérations de déblais/remblais pour la mise à niveau).

La durée prévisionnelle des travaux de construction du nouvel entrepôt est estimée à 10 mois.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le projet consiste en la création d'un entrepôt logistique d'activités de stockage des produits relevant de la nomenclature des ICPE (plastiques, bois, papiers/cartons, etc.). Il comprendra également des bureaux + locaux sociaux, des locaux techniques et un local de charge.

Le terrain sur lequel s'implante le projet prévoit un volume d'activité d'environ 80 000 m3 répartis à l'intérieur des trois cellules de stockage, de moins de 6 000 m² chacune.

Le trafic de poids-lourds lié à l'exploitation entraînera une légère augmentation du trafic routier mais des mesures seront prises pour en limiter les impacts.

	trative(s) d'autorisation le projet a-t-il pentale devra être jointe au(x) dossier						
permis de construire (PC); autre : Le pro 1532-2, 2662-2, 2663-1b, 2663-2b et à Par ailleurs, afin de se conformer au PL	ojet sera soumis à enregistrement au ti déclaration pour les 1185-2a, 2910.A-2 .U, il relèvera de la déclaration au titre c superficielles ou sur le sol ou dans le sc	itre des rubriq , 2925, 4320-2, de la loi sur l'ea	ues ICPE 1510-2, 1511-2, 1530-2, , 4321-2, 4330,-2 4331-3 et 4734-2b. au selon la rubrique 2.1.5.0 - 2 "rejet				
4.5 Dimensions et caractéristiques du p	projet et superficie globale de l'opératio	on - préciser les	s unités de mesure utilisées				
	deurs caractéristiques		Valeur(s)				
Foncier cadastral total Foncier cadastral du projet (objet du p Emprise au sol de l'entrepôt et de ses i local de charge, local sprinkler) Espaces verts Bassins Voiries Places VL / Attentes PL	orésent cas par cas) installations annexes (bureaux, locaux i	techniques,	104 817 m <sup>2</sup> 4,54 ha 18 844 m <sup>2</sup> 12 773 m <sup>2</sup> 2 475 m <sup>2</sup> 11 279 m <sup>2</sup> 80 / 4				
4.6 Localisation du projet							
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques <sup>1</sup>	Long. <u>3</u> _ ° <u>0</u> 4	1'2 7 "E Lat. 5 0 ° 3 3 ' 3 2 " N				
95 RUE DE SAILLY 62112 CORBEHEM; CORBEHEM	Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement:  Point de départ: Point d'arrivée: Communes traversées:		_'"_ Lat°'"_ _'"_ Lat°'"_				
	oignez à votre demande les anne						
	4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant? Oui Non X  4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation Oui Non Non Non Environnementale?						
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été aut	projet et						

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?		X	Une ZNIEFF type 1 "Bassins de brebières et bois du Grand Marais" borde le site, en limite Sud. Cependant, l'étude faune/flore du 14/01/2020 réalisée par Auddicé a montré que les habitats du site d'étude ne sont pas favorables à l'accueil des espèces ayant justifié la désignation de la ZNIEFF.
En zone de montagne ?		X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?		X	
Sur le territoire d'une commune littorale ?		X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional?		X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?		X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable?		X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?		X	Au droit du site, aucune zone humide n'a été répertoriée. De plus, une étude faune- flore-habitats-zone-humide a été réalisée par Auddicé le 14/01/2020 et conclut sur le caractère non humide du site.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?  Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?		X	
Dans un site ou sur des sols pollués ?		×	Un mémoire de réhabilitation de l'ancienne aire de betteraves a été réalisé au 06/06/2018 et conclut à une absence d'impact dans les sols vis-à-vis d'une pollution aux métaux.
Dans une zone de répartition des eaux ?		X	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?		×	
Dans un site inscrit ?		X	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?		X	Un premier site Natura 2000 se situe à environ 9 km du site.
D'un site classé ?		X	

# 6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

# 6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

·	ces potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		X	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		$\boxtimes$	
	Est-il excédentaire en matériaux ?		×	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		$\boxtimes$	
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante: faune, flore, habitats, continuités écologiques?	X		Du fait de la présence de la ZNIEFF 1 "Bassins de brebières et bois du Grand Marais", les richesses faune/flore ont déjà été évaluées de faibles à modérés d'après l'étude faune/flore du 14/01/2020 (dossier Auddicé). De plus, ce rapport a déterminé que les habitats du site d'étude, qui seront impactés, ne sont pas favorables à l'accueil des espèces ayant justifié la désignation de la ZNIEFF.
Milieu naturel			X	Un premier site Natura 2000 se situe à environ 9 km du site.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?		×	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	×		Un espace boisé est actuellement présent sur la partie Sud et Est du site. Le projet aura un impact sur ce boisement mais l'intérêt écologique modéré a été déterminé dans le rapport faune/flore du 14/01/2020.  De plus, une grande partie du site est inconstructible (44 996 m² de surface inconstructible) et concerne ce boisement.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?		X	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	×		Risque sismique BRGM : zone de sismicité 2 (faible) Retrait des sols argileux (faibles) Absence de PPRN et PPRT sur la commune
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?		X	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	X		Oui, le trafic de l'activité aura un impact mais celui-ci sera limité compte tenu du nombre de cellules et de leur surface inférieure à 6 000 m².
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	X		Le projet sera modérément source de bruit : circulation des camions, opération de manutention Activités sur la partie Ouest du site et au Nord.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?		X	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	$\boxtimes$		En phase chantier uniquement, le projet pourrait être à l'origine de vibrations. Les nuisances potentielles associées seront toutefois limitées dans le temps.
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	$\boxtimes$	$\square$	L'entrepôt disposera d'éclairages extérieurs, pour les voiries et parkings, pour la sécurité des personnes et le bon fonctionnement du site. Néanmoins, la fréquence et les durée d'éclairage seront limitées aux périodes d'ouvertures. D'autre part, les lampadaires ainsi que les projecteurs seront orientés vers le sol.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	×		Rejet direct (gaz de combustion de la chaudière de faible puissance et alimentée au gaz naturel). Rejet indirect liés au trafic pour la livraison et l'expédition des marchandises.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	X		Le projet engendre uniquement des rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées. Les EP de toitures seront rejetées directement au milieu naturel (infiltration). Les EP de voiries seront traitées par un séparateur à hydrocarbures avec rejet (eaux de surface ou infiltration si possible). Un bassin étanche sera également présent pour confiner les eaux d'extinction incendie.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	×		Les eaux usées seront collectées séparativement des eaux pluviales et seront traitées en station d'épuration.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	×		Production de déchets essentiellement non dangereux liés à l'activité d'entreposage (palettes cassées, emballages cartons ou plastiques). Les déchets dangereux générés seront collectées et envoyés vers une filière appropriée.

Patrimoine /	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager?		×	
/ Population			X	
6.2 Les incide approuvés	ences du projet identi s ? Non X Si oui, décriv			sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou :
6.3 Les incide	ences du projet identifi	ées au	υ 6.1 so	nt-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?
Oui	Non X Si oui, décri			

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet respectera les différents documents réglementaires SAGE, SDAGE, PLU et autres... Il respectera également les prescriptions relatives aux rubriques ICPE concernées et mettra en application les mesures de prévention, de réduction et de correction des risques de pollutions éventuelles.

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'entrepôt logistique s'intègre dans le règlement d'urbanisme communal qui autorise ce type d'activité. De plus, le projet ne nécessite pas l'acquisition de foncier supplémentaire et intègre une partie non constructible sur la partie Est et Sud. Compte tenu de la proximité d'une ZNIEFF 1, le site a fait l'objet d'une étude faune/flore/habitats/zones humides récente (14/01/2020). Celle-ci permet d'écarter le caractère "zone humide" de la zone d'implantation et précise que les espaces impactés par le projet ne sont pas favorables à l'accueil des espèces ayant justifié la désignation de la ZNIEFF.

Ainsi, le projet semble pouvoir être dispensé d'une évaluation environnementale, les points essentiels seront traités dans le dossier d'enregistrement prévus dans le cadre des ICPE.

### 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

_	s. i Annexes obligatories	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	$ \times $
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	$\boxtimes$
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

	apléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les uelles elles se rattachent
	Objet
	9. Engagement et signature
Je certifie sur	r l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus
Fait à	le,
Signature	Télédéclaré le 31/12/2020